



Demande de loyer pour une maison inoccupée

Par **tibodemi**, le **25/06/2007** à **01:02**

ma tante a soigné sa mère en venant habiter chez elle pendant plusieurs années, suite au décès de sa mère en mai 1998 elle a continué à habiter chez elle après sa mort jusqu'en septembre 2002. Des problèmes de succession pour la vente de la maison l'ont poussé en justice, elle n'a rendu les clés de la maison qu'en juin 2005. La partie adverse lui réclame un loyer de mai 1998 à juin 2005 alors qu'elle n'a habité plus là depuis septembre 2002. A-t-elle le droit de lui réclamer un loyer alors qu'elle n'habitait plus dans la maison et qu'elle ne détient que les clés?